

PLENITUDE CONTRAT RESPONSABLE





DES GARANTIES COMPLÈTES POUR FAIRE FACE À SES DÉPENSES DE SANTÉ.

L'OFFRE EN SYNTHÈSE

4
NIVEAUX DE GARANTIES

Bonus dentaire en hausse dès la 2^e année









LES CONDITIONS D'ACCÈS

Pour souscrire, il faut :

- être âgé d'au moins **18 ans** ;
- résider en France métropolitaine.

LES BÉNÉFICIAIRES

- conjoint.e ou concubin.e ou Pacs;
- enfants jusqu'à 18 ans à charge;
- enfants de 18 ans à 26 ans scolarisés, en formation (alternance);
- ascendants reconnus à la charge de l'adhérent par le régime obligatoire.

fma.

SARTÉ PLENITUDE

CONTRAT RESPONSABLE



- Aucune limite d'âge
 Adhésion possible à tout âge
- › Garanties « Prévention & Biens Être » Prise en charge des examens préventifs, médecines douces, frais de transport et d'hébergement liés à une cure thermale, et vaccins non remboursés.
- > Protection juridique
- > Services d'assistance inclus Aide à domicile, accompagnement psychologique et administratif, informations médicales et juridiques...
- > Tiers payant Almerys
 - · Soins courants;
 - · Optique;
 - · Vignettes pharmacie;
 - · Laboratoires;
 - · Radiologies;
 - · Auxiliaires médicaux...





PLAFOND DENTAIRE

 Quelle que soit la formule souscrite, pas de plafond sur les postes
 Dentaire

SOUTIEN FINANCIER

> En cas de coup dur (perte d'emploi...), la cotisation est prise en charge

CE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

- **+ Aucune formalité** médicale demandée
- + Aucune limite d'âge lors de la souscription

LES PLUS DU CONTRAT

- 10% pour les couples

- 10% pour le régime TNS

